

N° 1875 – PO 160

N° référence : 01.0302.0527

Dépôt : 20.05.2025
Traitement Bureau CDV : 02.06.2025
Développement/Urgence : NON/NON
Délai de réponse : 02.12.2025

Postulat de M. Mathieu Houmard (PSA) intitulé : « Trie, la planète te dit merci ! »

Proposition

Le Conseil municipal est chargé de remplacer progressivement les poubelles publiques et les poubelles des bâtiments communaux existantes par **des poubelles de tri sélectifs**

Développement

Dans le cadre de la transition écologique et de l'engagement citoyen, le remplacement des poubelles publiques et des bâtiments communaux par des poubelles de tri sélectif à Moutier représente une initiative raisonnable qui conjugue pragmatisme avec des préoccupations environnementales. Ce projet propose non seulement un bénéfice écologique mais aussi une avancée sociétale, en inculquant des pratiques écoresponsables à l'échelle locale. Ci-dessous quelques avantages de cette proposition :

Avantages Écologiques

- **Réduction des Déchets** : En instaurant des poubelles de tri sélectif, la ville de Moutier participe activement à la réduction des déchets destinés aux décharges. Le tri permet de séparer les recyclables des non-recyclables, diminuant ainsi l'empreinte écologique de la commune.
- **Valorisation des Matériaux** : Les matériaux recyclables comme le PET, le verre, et le papier sont collectés séparément. Cela accroît leur taux de recyclage.

Avantages Sociaux et Économiques

- **Sensibilisation et Éducation** : En encourageant le tri sélectif dans les espaces publics, la commune participe à l'éducation environnementale de ses citoyens.

Avantages Économiques Directs

- **Réduction des Coûts de traitement des Déchets** : Moins de déchets à incinérer signifie des coûts moindres pour les frais générés par les infrastructures de traitement.

Le passage à des poubelles de tri sélectif dans la commune de Moutier est un effort significatif en faveur de l'environnement qui peut avoir des impacts sociaux et économiques positifs. Ce projet reflète les valeurs de responsabilité collective et de durabilité, tout en intégrant des pratiques écologiques dans la vie quotidienne des habitants.

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 20 mai 2025

Signature (s) :

PSA, M. Mathieu Houmard, 1^{er} signataire (1)